

**Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot****Jacquet** (*Michel*) - Tome II

Jacquet (*Michel*), dit *Taillefer*, né au bourg de la Chapelle-Rainsouin de Michel J. et de Perrine Lebreton, mariés le 29 novembre 1753, et l'aîné de dix enfants, dut son surnom à sa profession de maréchal qu'il exerçait à Chemeré-le-Roi. Ce furent les vexations des républicains qui le jetèrent, comme bien d'autres, dans la chouannerie, dont il fut l'un des plus nobles caractères. Au passage des Vendéens, il courut se jeter dans leurs rangs, et après la campagne, où il s'était fait un nom, il revint former une compagnie dans le canton de Chemeré. Sa bravoure, son désintéressement, sa piété exemplaire le firent désigner comme chef de tous les Chouans de la rive gauche de la Mayenne, de Laval jusqu'à Château-Gontier, après la mort de Monsieur Jacques. Il aimait d'ailleurs à laisser la direction de toutes les opérations à Le Chandelier (V. ce nom).

Vers la fin de 1795, avec M. de Savignac, curé de Vaiges, il alla trouver au château de Bourmont M. de Scépeaux pour lui demander un officier expérimenté qui prît le commandement de sa division. On lui donna le général Tercier, qu'il fit reconnaître, heureux de « n'avoir plus qu'à se battre ». Il donna plus que jamais en effet des preuves de sa bravoure. Le 7 mars eut lieu, à Saint-Georges-le-Fléchar, une malheureuse affaire, continuée le lendemain sur la neige dans les bois de la Chapelle. Taillefer avait pour celui qu'il s'était donné comme chef un dévouement sans bornes. C'eût été un jeu pour lui d'échapper aux Bleus, mais il ne voulut pas se séparer de Tercier, et se réfugia avec lui à la Cognardière de Vaiges. A peine sont-ils arrivés, harassés de fatigue, qu'on leur crie : « Sauvez-vous, voilà les Bleus ! » Tercier peut à peine marcher ; Taillefer l'entraîne et le porte presque ; puis, quand, près d'être saisi, son chef s'est jeté, épuisé, dans un fourré, le brave et malheureux jeune homme fait encore quelques pas, est atteint d'une balle et veut se cacher sous un petit pont près du château de Linières. Il y est surpris, haché à coups de sabre et dépouillé tout nu par les républicains qui emportent les lambeaux ensanglantés de ses vêtements au bout de leurs fusils. La déclaration faite à la mairie, le 4 fructidor an IV (21 août 1796), porte que « Michel Jacquet est décédé le 18 ventôse (8 mars), en la commune de Vage, et (que) son corps a été entéré en notre dite commune (de la Chapelle), le lendenen ». Quelques jours après, Tercier fit célébrer devant toute la division un service solennel pour celui à qui il devait la vie.

Mémoires du général Tercier. — Duchemin-Descepeaux, *Lettres sur la Chouannerie.* — Reg. par. et état-civil de la Chapelle-Rainsouin.